



Club de Tir S.A.M. Lesparre-Médoc

Siège Social : 25, Avenue de Bordeaux 33340 LESPARRE-MEDOC

Site internet : www.club-tir-lesparre.fr

Lesparre-Médoc le 31 août 2017

Mesdames, Messieurs,

Le Comité Directeur et moi-même, avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale du Club de Tir SAM, qui se déroulera le Samedi 07 Octobre 2017, à 14h30, au stand de tir.

Ordre du jour :

- Appel des adhérent(es), vérification des pouvoirs
- Approbation du PV de l'AG 2016
- Rapport moral du président
- Rapport financier
- Election des contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2017/ 2018
- Renouvellement des membres sortants du Comité Directeur
- Questions diverses

Selon l'Article 10 de notre Règlement Intérieur Général, si le quorum du 1/3 des membres n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale se tiendra le samedi 07 octobre, à 15h30, au stand de tir.

Je sollicite donc vivement votre présence.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, et selon l'Article 9 de notre Règlement Intérieur Général, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre muni d'un pouvoir régulier (ci-joint) dûment rempli et signé, étant précisé qu'un membre ne peut cumuler plus de 2 procurations.

Selon l'Article 6 de notre Règlement Intérieur Général, les candidats au renouvellement du Comité Directeur doivent déposer leur candidature par lettre simple expédiée au Président au moins quinze (15) jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Le Président, M. BLANC Dominique

.....
POUVOIR

Je, soussigné (nom, prénom)

demeurant à (adresse)

donne pouvoir à Mme ou M. (Nom et Prénom)

demeurant à (adresse)

pour me représenter en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour, à l'Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 07 Octobre 2017 à 14h30, au stand de tir.

Signature :